



HÔPITAUX
CHAMPAGNE
SUD

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

à Troyes, le 27 décembre 2021

LIMITATION DES VISITES AU SEIN DE NOS HÔPITAUX À COMPTER DU MARDI 28 DÉCEMBRE 2021

Face au contexte épidémique que nous traversons et pour protéger nos patients, les autorisations de visite évoluent à partir du mardi 28 décembre 2021 au sein des hôpitaux publics aubois.

Dorénavant :

- Les enfants de moins de 12 ans ne sont plus autorisés en visite
- Les visites sont limitées à un visiteur par jour et par personne hospitalisée (sauf dérogation médicale)

Ces règles s'ajoutent à celles déjà en place dans tous nos établissements et qui sont pour rappel :

- Ne pas venir en visite si l'on présente les signes d'une pathologie hivernale
- Accès à nos établissements soumis à un pass sanitaire valide
- Gestes barrières à respecter strictement dans l'enceinte de nos établissements (port du masque obligatoire, hygiène des mains, distanciation physique)

Par ailleurs, face à la situation sanitaire et à la circulation des maladies hivernales (bronchiolites, grippe, gastro, etc.), qui conduisent à une forte augmentation de l'activité pour les établissements de santé, nous rappelons à l'ensemble des habitants qu'avant de se déplacer aux urgences, il est nécessaire de contacter d'abord son médecin traitant et, pour les situations urgentes/graves, d'appeler le 15. Les Centres 15 sont composés de médecins hospitaliers, libéraux et d'auxiliaires de régulation. Ils assurent une écoute médicale téléphonique permanente et un rôle de régulation. En fonction de la situation rencontrée, ils déterminent et déclenchent dans les plus brefs délais la réponse la plus adaptée à la situation. Adopter ces bons réflexes vise à bénéficier du bon soin au bon endroit et de désengorger les services d'urgences qui doivent rester plus que jamais réservés aux urgences.

VOTRE CONTACT COMMUNICATION

Romain
ALLARD

Tél. : 03 25 49 49 52
romain.allard@hcs-sante.fr